

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Indications de service (cadre réservé à l'administration communale) Date de réception : Veuillez compléter ce formulaire en lettres MAJUSCULES. Vous ne pouvez déposer qu'un seul formulaire. Joignez tous les documents nécessaires au formulaire.

1. CANDIDAT(e)

CONJOINT ou COHABITANT(e)

Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :
Sexe : M - F	Sexe : M - F
Date de naissance :	Date de naissance :
Lieu de naissance :	Lieu de naissance :
N° Registre National* :	N° Registre national* :
Nationalité :	Nationalité :
Profession :	Profession :

Téléphone (en journée) :
Autre numéro

2. ADRESSE

Rue :	N° :	Bte :
Code postal :	Commune :	
Adresse courrier (si différente) :		
Rue :	N° :	Bte :
Code postal :	Commune :	

* Le numéro national est un élément essentiel de la candidature à un logement communal. Vous pouvez le trouver : sur votre carte SIS (mutuelle), sur votre carte d'identité, sur certaines compositions de ménage.

3. ENFANTS faisant partie du ménage : joindre composition de ménage.

4. REVENUS

Revenus	Montant mensuel
Total :	Total :

Service de surendettement : OUI – NON

Médiateur de dettes OUI – NON

Coordonnées :

Veillez joindre les preuves de revenus.

5. DATE PREVUE D'EMMENAGEMENT rue de la station,49c à Blaton :

Les soussignés déclarent sur l'honneur que les renseignements repris dans le présent formulaire sont exacts et complets et avoir pris connaissance du fait que toute fausse déclaration portant sur les conditions d'admission entraînera la radiation de leur candidature ainsi que l'impossibilité de se réinscrire.

Fait à, le20.....

Signature(s)

Le (la) candidat(e)

Le (la) conjoint(e) ou Les autres membres majeurs
cohabitants(e)

A joindre obligatoirement à la présente:

- **preuves des revenus (fiche de salaire récente, des allocations de chômage, cpas, mutuelle, ...)**
- **preuve de paiement des 3 derniers loyers**
- **Attestation de composition de ménage à réclamer auprès de votre commune.**

« La Commune de Bernissart est responsable du traitement de vos données. Elle est légalement représentée par son Bourgmestre, Monsieur Roger Vanderstraeten, et sa Directrice générale, Madame Véronique Bilouet. Nous traiterons vos données aux fins de sélectionner un candidat-locataire et ce, sur base de l'article 6 du décret du 15 mars 2018 relatif au bail d'habitation. Le traitement de ces données conditionnera la

conclusion ou non du contrat de bail. Ces données ne seront transmises à aucun tiers. Si votre candidature n'est pas retenue, vos données seront conservées 5 ans après votre candidature puis seront éliminées. Si votre candidature aboutit, nous conserverons vos données jusqu'à la restitution de la garantie locative. Vous disposez du droit d'accéder à vos données, du droit à l'effacement, du droit à la rectification, du droit de limiter le traitement de vos données à caractère personnel. Vous disposez du droit d'introduire une plainte auprès de l'Autorité de protection des données : <https://www.autoriteprotectiondonnees.be/citoyen/agir/introduire-une-plainte>. »

